

La 17^{ème} édition du Salon des artistes d'Ostricourt et des environs, se déroulera **le dimanche 6 novembre 2022** à Ostricourt. Nous vous invitons à venir présenter et partager vos passions, vos réalisations.

CANDIDATURE 2022 – Les étapes

- **Obtenir le dossier de candidature.**

Le dossier peut être obtenu :

En version papier – à l'accueil de la Mairie

En version électronique – envoyer un mail à communication@ostricourt.fr

En téléchargement sur ostricourt.fr/salon-des-artistes

- **Déposer votre candidature**

Le dossier de candidature doit comporter toutes les informations requises y compris les photos.

Il peut être adressé par courrier, déposé en Mairie, ou renvoyé par mail.

Vous pouvez obtenir le dossier en version électronique, sur simple demande par mail. **En cas de candidature par mail, vous devrez également fournir vos photos en format jpeg, tif ou même pdf.**

Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

Le dossier est à retourner avant le dimanche 18 septembre 2022, minuit

à l'attention de Christine Stempien, adjointe au Maire

Hôtel de Ville – 20, Place de la République – 59162 OSTRICOURT

Par mail : communication@ostricourt.fr

Attention, cette demande de participation ne constitue pas une acceptation de participation.

- **Sélection des candidatures**

Un jury se réunira dans la semaine du **20 septembre 2022** pour choisir les candidatures retenues. Une information quant aux suites données à votre candidature vous parviendra par mail ou par courrier.

- **Votre candidature est retenue ?**

Vous recevrez un avis favorable et serez invités à une réunion de préparation dans la seconde semaine du mois d'Octobre.

Pour toutes demandes complémentaires

Vous pouvez envoyer un message à l'adresse : communication@ostricourt.fr